

Titre du forum : La quadrature de la copropriété, comment entreprendre une réhabilitation thermique ?	
<b>Mots-clés</b>	<b>Copropriété, réhabilitation, engagement,</b>
<b>3X20</b>	<p><i>A Paris, le résidentiel consomme 17 000 GWh/an. 85% du bâti date d'avant 1975. Il reste moins de 5% de la surface à construire. Pour réduire de 20% la consommation énergétique du territoire, il faut engager d'importants travaux de réhabilitation des immeubles anciens. Plus de 90% des 100 000 immeubles parisiens sont en copropriétés.</i></p> <p><i>Il faut donc décider une dizaine de personnes pour réhabiliter un immeuble. Face aux votes périlleux en AG, en attente de proposition d'évolution du Grenelle 2, faire bouger les copro est un véritable défi.</i></p>
<b>Mon histoire</b>	<p>Quel doit être le véritable rôle pour une collectivité dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre des copropriétés privés ?</p> <p>Inquisiteur ? Financier ? Incitateur ? Facilitateur ?</p> <p>Voilà une grande partie des questions que se posent de la Ville de Paris depuis deux ans dans le cadre de son plan climat.</p> <p>Le but du forum est d'échanger sur la mise en route des copropriétés.</p>
<b>Résultats dont je témoigne</b>	<p>Depuis deux ans, la Ville de Paris a testé trois dispositifs pour accélérer la réhabilitation thermique des copros :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme Copropriété Objectif Climat qui subventionne les diagnostic à 70% et aide les copros à la lecture du diag, à la préparation du dossier de travaux et de l'assemblée générale.</li> <li>• Des opérations programmées d'amélioration de l'Habitat, secteur plus ciblée, prise en charge à 100% du diagnostic, accompagnement et aide à la décision des copro.</li> <li>• Doublement des aides de l'ANAH (écoprime) et réflexion sur un prêt spécial copro</li> </ul>
<b>Mes conseils pour reproduire l'action ailleurs</b>	<p>Aucun pour le moment.</p> <p>L'idée de l'atelier est de provoquer un véritable échange entre les collectivités intéressées face à cette problématique.</p>
<b>Web (pour aller plus loin)</b>	<a href="http://www.paris.fr/portail/Urbanisme/Portal.lut?page_id=101&amp;document_type_id=4&amp;document_id=58373&amp;portlet_id=20988">http://www.paris.fr/portail/Urbanisme/Portal.lut?page_id=101&amp;document_type_id=4&amp;document_id=58373&amp;portlet_id=20988</a>
<b>Contact</b>	<p>Nom / Fonction / Organisme FRANCOISE Yann / Responsable Plan Climat/ Ville de Paris</p> <p>Tél / E-mail / Site Internet 01 71 28 50 62/ <a href="mailto:yann.francoise@paris.fr">yann.francoise@paris.fr</a> / <a href="http://www.planclimat.paris.fr">www.planclimat.paris.fr</a></p> <p>Peut-être un second intervenant du MEEDMM pour témoigner des évolutions du Grenelle sur le sujet.</p>